



COMMISSION ARBITRES

MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°623

Président : SABATINO Joseph

Présents : LALO Aboubakar, VAGNEUX Luc, TREVISAN Ludovic, CARRETERO Christophe, SAINT ALBIN Laurent, AKYUREK Mustafa, CUSANNO Stephane, THEVENIN Cyril

Excusé : KODJADJANIAN Jean-Marie

RAPPEL

Les arbitres qui officient en D1 et D2 sont tenus de vérifier de la présence et de l'identité de l'éducateur.

Vous trouverez dans votre boîte mail la liste des éducateurs déclarés.

La CDA accorde une grande importance à l'observance de cette recommandation.

DATES FORMATIONS INITIALES ARBITRES (FIA)

FIA : 07, 14, 21 Octobre 2023 au District de l'Isère de 8h30 à 17h30

FMI et Formation Administrative : le 28/10/2023 au District à Sassenage de 8h-12h.

FIA : 25/11/2023, 2 et 9/12/2023 à Bourgoin Jallieu (stade) de 8h30 à 17h30

FIA FUTSAL : Dates : 25 et 26/11/2023 à Lyon

Inscriptions et renseignements sur le site de LAURAFoot : [Inscriptions](#) :

FORMATION D'ARBITRES AUXILIAIRES :

- Le samedi 30 septembre 2023 de 8h00 à 12h30. Lieu : District de l'Isère de football à Sassenage.

NOTE AUX ARBITRES

- Contrairement aux informations données lors du stage, il convient de cocher, dans tous les cas (exclusions, rapport d'après-match), la case « rapport suit » sur la FMI (cadre observations d'après match)
- Pour les rencontres Jeunes toutes catégories, pour toute disponibilité le samedi après-midi, la CDA considère que vous êtes par conséquent disponible sur la plage horaire de 12h00 à 18h00 (peu importe l'heure du coup d'envoi du match)

ABSENCE STAGE DU 09/09/2023

Tous les arbitres absents au stage de début de saison ainsi que les arbitres présents mais non à jour ou en échec du test physique sont tenus d'être présents au stage de rattrapage du 11/11/2023 au District de l'Isère.

Convocation par mail envoyée aux arbitres concernés.

OBSERVATIONS TUTORATS

Concerne les arbitres D1- D2 : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) bonus –malus = 0

Si non effectués = malus de -0,3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) de plus = bonus + 0.3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€) supplémentaire , aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres .

- TUTORATS RECUS
CHIKH Alae Eddine par BEN ELHADJ SALEM Zyed 1/4
- RESPONSABLE OBSERVATIONS : VAGNEUX Luc

Voir coordonnées sur Organigramme CDA

- RESPONSABLE TUTORATS : SAINT ALBIN Laurent merci de prendre en compte le mail pour les tutorats : tutorat.arbitres38@gmail.com

COURRIERS CLUBS

US CORBELIN

Demande arbitres matchs DU 28-29/10/2023

Séniors D5 Poule D – Les Avenièrès 2 /Corbelin 3

Séniors D4 Poule D – Les Avenières 1 /Corbelin 2

AS LATTIER

Demande arbitres matchs DU 22/10 – 05/11 -10/12/2023

Seniors D4 : Poule B

PAYS ALLEVAR D4

Demande arbitres matchs du 1/10/2023

Satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités.

GIERES

Concernant Brayan ORTEGA POLO : lu et noté

COURRIERS OBSERVATEURS

TAPIA José : Lu et noté.

COURRIERS ARBITRES

DEMIR Semih : Lu et noté. Réponse vous est apportée concernant votre demande.

ABSENCE ARBITRES

Absence de l'arbitre Yassine MOUJAMIR au match NOYAREY - FCCB championnat division 4 poule A du 24/09/2023. Enquête en cours.

CARNET NOIR

La CDA adresse ses condoléances attristées à Mejdî GZADRI suite au décès de son papa.

Bon courage à toute la famille.

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.